

**COMMUNIQUÉ CONJOINT**  
**MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**  
**DU JAPON ET DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN**

A l'invitation de Son Excellence Monsieur Taro KONO, Ministre des Affaires étrangères du Japon, Son Excellence Monsieur Aurélien AGBENONCI, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Bénin a effectué une visite officielle au Japon du 18 au 21 juin 2018. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays. Au cours de leur rencontre tenue le 20 juin, les deux Ministres ont abordé divers sujets d'intérêt commun.

***Fondements des relations entre les deux pays***

1. Les deux Ministres ont réaffirmé leur volonté de renforcer davantage la coopération, tant au niveau bilatéral qu'international, sur la base de valeurs universelles telles que la liberté, la démocratie, les droits de l'homme, l'Etat de droit et la bonne gouvernance.
2. Le Ministre AGBENONCI a exprimé sa reconnaissance à l'égard du Japon pour sa contribution au développement de l'Afrique et a rappelé que la TICAD (Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique) est un forum de partenariat reconnu pour son ouverture, son inclusivité et sa transparence. Le Ministre KONO a hautement apprécié l'engagement ferme de la République du Bénin à la TICAD, ce qui se traduit par sa participation constante au niveau présidentiel depuis la première édition. Les deux Ministres ont souligné l'importance d'une mise en œuvre effective des engagements de la TICAD et ont affirmé leur détermination à œuvrer pour les succès de la Réunion ministérielle de la TICAD qui se tiendra en 2018 et de la TICAD7 qui aura lieu en 2019.

***Coopération pour le développement***

3. Le Ministre AGBENONCI a exprimé la ferme volonté de la République du Bénin de s'investir dans le développement économique et social durable, à travers la réalisation du "Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2016-2021", qui se fonde sur trois piliers, à savoir, "Consolider la démocratie, l'Etat de droit et la

bonne gouvernance" ; "Engager la transformation structurelle de l'économie" et "Améliorer les conditions de vie des populations". Le Ministre KONO a exprimé son soutien à ce Programme et son intention de continuer à soutenir les efforts de la République du Bénin pour promouvoir son développement économique et social.

4. Les deux Ministres ont réaffirmé l'importance du développement et du renforcement des capacités dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et du développement rural, afin d'améliorer la sécurité alimentaire en République du Bénin. A cet égard, le Ministre AGBENONCI a hautement apprécié la coopération technique du Japon dans le cadre du "Projet de Vulgarisation de l'Aquaculture Continentale (PROVAC)" et s'est félicité de la signature et d'échange de notes relatifs à la nouvelle aide alimentaire par les deux Ambassadeurs. En outre, le Ministre AGBENONCI a exprimé sa reconnaissance au soutien du Japon pour des projets tels que le Projet "Commune du Millénaire de Bonou", financés à partir des fonds de contrepartie des aides alimentaires mobilisés.
5. Les deux Ministres ont souligné la nécessité de s'engager à prendre des mesures dans les domaines de la santé et de l'éducation au Bénin afin de renforcer la sécurité humaine. Dans cette optique, le Ministre AGBENONCI a exprimé sa reconnaissance au Japon pour le "Projet de Construction et d'Equipement de l'Hôpital d'Allada dans le Département de l'Atlantique", dont l'achèvement est prévu au mois de juillet 2018 ainsi que pour le "Projet de Construction des Ecoles Primaires dans le Département de l'Atlantique" dont la cérémonie de signature et d'échange de notes est intervenue en décembre 2017.
6. Le Ministre KONO a hautement apprécié les mesures prises par le gouvernement de la République du Bénin en vue d'assurer l'accès à l'eau potable à l'ensemble de la population béninoise à l'horizon 2021 et a exprimé son intention de continuer à soutenir ces efforts. Le Ministre AGBENONCI a exprimé sa satisfaction pour la réalisation du "Projet d'Approvisionnement en Eau Potable par l'Exploitation des Eaux souterraines des communes de Glazoué et de Dassa-Zoumé" dont l'achèvement est prévu au mois de juillet 2018, et a exprimé son souhait de voir le Japon poursuivre la coopération dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable au Bénin.
7. Les deux Ministres reconnaissent l'importance du développement durable des villes ainsi que la nécessité de réduire l'effet négatif des activités urbaines à travers la

réduction, la réutilisation, le recyclage (3R) et la gestion des déchets. A cet effet, le Ministre AGBENONCI s'est félicité de l'initiative japonaise de la "Plateforme africaine des Villes propres" et a informé des initiatives du gouvernement du Bénin visant à l'assainissement pluvial dans la ville de Cotonou.

8. Les deux Ministres, reconnaissant la position stratégique du Bénin et du port de Cotonou dans la mise en œuvre du Projet "Plan Directeur de l'Aménagement des Corridors pour Anneau de croissance en Afrique de l'Ouest", identifié lors de la TICAD VI, ont réaffirmé leur soutien au développement d'infrastructures de qualité contribuant à une meilleure connectivité en Afrique. Le Ministre KONO a mis l'accent sur l'importance du développement des infrastructures de qualité conformément aux normes internationales telles que l'ouverture, la transparence, l'efficacité économique, la stabilité financière des pays bénéficiaires et les considérations sociale et environnementale. Le Ministre AGBENONCI a marqué son adhésion au point de vue japonais quant à l'importance du développement des infrastructures de qualité et a exprimé le vœu d'obtenir l'appui du Japon en vue de la réalisation du projet de construction à Cotonou d'un échangeur dans le cadre de l'"Anneau de croissance en Afrique de l'Ouest".
9. Les deux Ministres ont exprimé leur souhait de voir augmenter davantage des investissements privés au Bénin en vue de répondre à la demande de son développement et ont salué le Mémoire d'Entente relatif à une étude pour la construction d'usines dans le secteur textile signé entre le Gouvernement du Bénin et une société japonaise en novembre 2017, et annoncé à l'occasion de la première édition du Forum économique public-privé Japon-Afrique tenu en mai dernier.

#### ***Echanges culturels, académiques et coopération décentralisée***

10. Les deux Ministres se sont félicités de la qualité des échanges académiques et culturels entre les deux pays, à travers des programmes tels que la bourse du gouvernement du Japon accordée jusqu'à ce jour à 28 étudiants béninois, les programmes de formation de la JICA auxquels plus de 1,300 béninois ont participé, l'ABE (African Business Education) Initiative, qui a permis à ce jour le renforcement des capacités de 5 excellents jeunes dans des domaines variés, et des Volontaires Japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) dont le total cumulé s'élève à 286 personnes. Le Ministre KONO s'est félicité des activités de l'Association des anciens bénéficiaires de bourses japonaises (2A2BJ) qui envisage

de mieux partager au Bénin les connaissances acquises au Japon. Le Ministre AGBENONCI a souhaité le renforcement de la coopération décentralisée entre les villes de Yokohama et de Cotonou qui ont proclamé leur accord d'échange et de coopération en 2013.

11. Les deux Ministres ont reconnu l'importance de la promotion de la culture japonaise et celle de l'enseignement de la langue japonaise au Bénin à travers des institutions d'enseignement telles que "TAKESHI NIHONGO GAKKO". Ainsi, ils se sont félicités du niveau d'avancement des échanges académiques entre l'Université d'Abomey-Calavi et certaines universités au Japon. Ils ont convenu de la nécessité d'accélérer davantage la coopération culturelle et académique à travers les institutions d'enseignement.

### *Coopération sur les questions internationales*

12. Le Ministre AGBENONCI a hautement apprécié la contribution exceptionnelle du Japon à la paix, la stabilité et la prospérité dans le monde en tant que pays qui œuvre inlassablement pour la paix depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il a loué les mérites et les efforts du gouvernement japonais pour sa politique de "Contribution proactive à la Paix" basée sur le principe de la coopération internationale, qui vise à renforcer le rôle du Japon pour la paix, la stabilité et la prospérité dans le monde entier, ainsi que les mesures prises en matière de sécurité pour mettre en œuvre cette politique, à commencer par la "législation pour la paix et la sécurité". Il a aussi exprimé sa reconnaissance au soutien du Japon, à travers le Fonds de partenariat entre le Japon et le PNUD, au profit du Centre de Perfectionnement aux Actions de Déminage et de Dépollution (CPADD) basé à Ouidah (Bénin).
13. Les deux Ministres ont évoqué tous les efforts déployés jusqu'à présent par la communauté internationale relatifs aux développements actuels en ce qui concerne la Corée du Nord. Ils ont fortement souhaité que la Corée du Nord prenne des mesures concrètes en vue d'atteindre l'objectif commun de dénucléarisation complète de la péninsule coréenne, confirmé dans la "Déclaration de Panmunjeom pour la paix, la prospérité et l'unification de la péninsule coréenne" émise lors du sommet inter-coréen de fin avril 2018, ainsi que la Déclaration conjointe faite par les dirigeants américain et nord-coréen le 12 juin 2018. Les deux Ministres ont appelé tous les pays à mettre pleinement en œuvre les résolutions pertinentes du

Conseil de Sécurité, notamment la résolution 2397, et ont réaffirmé leur engagement à exhorter la Corée du Nord à prendre des mesures concrètes conformément à ces résolutions. Les deux Ministres ont également exhorté la Corée du Nord à prendre les mesures nécessaires relatives aux préoccupations humanitaires, y compris la résolution définitive dans les meilleurs délais de la question des enlèvements de citoyens japonais.

14. Les deux Ministres ont renouvelé leur engagement à maintenir et renforcer un ordre maritime libre, ouvert et basé sur l'Etat de droit, conformément aux principes universels du Droit international, y compris ceux reflétés dans la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (CNUDM). Ils ont également souligné l'importance de la liberté de navigation et de survol, du commerce sans entraves, de l'autodiscipline, de la démilitarisation, ainsi que du règlement pacifique des litiges sur les questions maritimes par le biais du respect total des processus juridiques et diplomatiques. Le Ministre AGBENONCI a exprimé, à cet égard, son soutien à la "Stratégie pour un Océan Indo-Pacifique libre et ouvert" que prône le Japon.
15. Les deux Ministres ont exprimé leur inquiétude face à l'augmentation récente de la piraterie et du cambriolage dans le Golfe de Guinée. Ils ont réaffirmé l'importance de promouvoir la coopération sur la sécurité maritime, y compris la lutte contre la piraterie, la pêche illicite et d'autres activités illégales. Dans ce contexte, le Ministre AGBENONCI a exprimé sa gratitude au Japon, qui est le premier donateur du Fonds instauré au sein de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) pour soutenir les mesures prises par les pays côtiers du Golfe de Guinée pour la lutte contre la piraterie maritime.
16. Les deux Ministres ont reconnu l'importance de l'exploitation durable des ressources maritimes vivantes, y compris les baleines. Ils ont également affirmé leur intention de continuer à coopérer au sein de la Commission baleinière internationale (CBI).
17. Les deux Ministres ont reconnu la nécessité de renforcer leur coopération pour faire face aux défis mondiaux conformément aux objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, ainsi qu'aux aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Ils ont également affirmé la nécessité d'améliorer la rentabilité et la productivité dans le domaine agricole en Afrique, pour le développement agricole axé sur sa modernisation et l'accès aux marchés.

18. Les deux Ministres se sont mis d'accord sur la nécessité de faire progresser d'une manière rapide la réforme du Conseil de Sécurité des Nations Unies, notamment l'extension du nombre de membres aussi bien non permanents que permanents, afin de rendre le Conseil plus légitime, plus efficace et mieux représentatif et renforcer ainsi la crédibilité des Nations Unies. Les deux Ministres ont souligné l'importance de poursuivre les efforts pour faire avancer le processus, sur la base des discussions tenues récemment au sein de la Négociation intergouvernementale à New York, en vue d'un lancement rapide des négociations sur la base d'un texte. Ils ont convenu de l'importance de continuer le dialogue avec les groupes concernés pour combler le fossé entre les positions divergentes et aborder l'ensemble des éléments sur la réforme du Conseil de Sécurité. Le Ministre AGBENONCI a exprimé le soutien pour le Japon de devenir un membre permanent du Conseil de Sécurité. Le Ministre KONO a remercié le soutien précieux de la République du Bénin.
19. Les deux Ministres ont convenu que le Japon et la République du Bénin poursuivent étroitement leur coopération dans divers cadres multilatéraux dans l'intérêt des deux pays. Le Ministre AGBENONCI a réitéré son soutien à la candidature de la ville d'Osaka pour accueillir l'Exposition Universelle de 2025 dont l'élection est prévue à l'automne 2018. Le Ministre KONO a adressé ses remerciements au Ministre AGBENONCI pour son soutien.
20. Le Ministre AGBENONCI a pris acte des candidatures japonaises aux différentes institutions internationales et confirmé le soutien du Bénin en faveur des candidats du Japon pour des élections internationales y compris l'élection des membres non permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies en 2022.
21. Les deux Ministres ont affirmé leur volonté de coopérer pour la réussite des Jeux Olympiques et paralympiques de Tokyo en 2020.
22. Enfin, le Ministre AGBENONCI a exprimé sa gratitude et ses remerciements au Ministre KONO, aux Autorités et au Peuple japonais pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui ont été réservés à la délégation béninoise durant cette visite, et a invité son homologue japonais à effectuer une visite de travail en République du Bénin.

Tokyo, le 20 juin 2018.